



CONSEIL MUNICIPAL

25 JANVIER 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, LE VINGT-CINQ JANVIER A DIX-NEUF HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Mr Jean MARX, Maire.

Etaient Présents : Jean MARX, Maire

Virginie TAMBOUR, André VAN COMPERNOLLE, Michel NOËL, Valérie LOPPIN, Dominique PÉRIN NETZER, Jean-Louis RUMÉRIO, adjoints au Maire,
Lionel CORDIER, Dantès MARTINELLI, Jacqueline REDOUTÉ, Monique BAUDART, Dominique BERGER, Guy BIGIN, Dominique MARCOUX, Sylvie MACAIRE, Marie-José CLERMONT, Véronique BALTAZART, Valérie DUMOULIN, Denis VIOLLE, Jean VIGOUROUX, Anne-Marie MISER, Agnès CUILIER, Patrick MECHERI conseillers municipaux

Pouvoirs :

Philippe CHÊNE à Dominique MARCOUX

Emmanuel VERDONK à Valérie LOPPIN

Michel DUMONT à Michel NOËL

Excusés : Agnès CHAZAL, Samir BEN-ZAHI, Cédric THIRY

Secrétaire de séance : Dominique PÉRIN NETZER

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

Il a été arrêté le budget primitif de l'exercice 2017 comme suit:

Budget principal :

* Dépenses de fonctionnement	6 805 812 €
* Dépenses d'investissement	3 887 000 €
	<hr/>
	10 692 812 €
* Recettes de fonctionnement	6 805 812 €
* Recettes d'investissement	3 887 000 €
	<hr/>
	10 692 812 €

Il a été attribué les subventions suivantes pour l'année 2017 (en €) :

MAIRIE

Comité d'action sociale	3 010
Amicale des Sapeurs-Pompiers	390
Amicale des Anciens Combattants section UNC	200
Comité local de la FNACA	200
Club du 3 ^{ème} âge	2 150

ECOLES

Prévention Routière	100
---------------------	-----

Ecoles primaires et maternelles :	
Coopérative de l'école maternelle St Exupéry (2,50€/élève)	285
Coopérative de l'école élémentaire Centre (2,50€/élève)	478
Coopérative de l'école primaire Croix-Bonhomme (2,50€/élève)	690

Projet pédagogique Centre (Musicothérapie)	3 500
Projet pédagogique Croix-Bonhomme (découverte au numérique)	1 500

C.C.A.S. 90 000

ANIMATION

M.J.E.P. (dont MAD Equipts 29 620 €)	118 975
CTC (dont MAD Equipts : 40 290€)	66 790
Jardins familiaux	1 100
Vélo Club Cormontreuil Champagne	430
Les Sentiers de l'Art	430
Clic Clac Club	200
Lire et Délires	4 000
Collège Pierre de Coubertin (voyages scolaires)	600

DIVERS

Société Horticole de l'Arrondissement de REIMS	170
--	-----

TOTAL 295 198 €

Le conseil municipal a attesté de son engagement à supprimer les produits phytosanitaires par la mise en place de solutions alternatives.

Il a été sollicité des subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les achats et les travaux énumérés ci-dessous :

priorités	INVESTISSEMENTS	montant de l'opération HT	taux	montant minimum
1	Suite audit énergétique - Ecole Centre (Isolation-fenêtres)	283 333	20 à 40%	56 667
2	Vestiaires foot - terrain Lécrinier	250 000	20 à 40%	50 000
3	Mise en sécurité des écoles (cameras/alarmes / visiophones..)	42 500	20 à 40%	8 500
4	Mobilier / Matériel - Matériel informatique - CLSH	25 833	20 à 50%	5 167
5	Matériel informatique - 4 Tableaux blancs interactifs	13 333	20 à 50%	2 667
6	Extension Restauration scolaire - Ecole Centre	291 667	20 à 40%	58 333
7	Toiture école ST EX	141 667	20 à 40%	28 333
8	Carrelage - Ecole Croix Bonhomme	25 000	20 à 40%	5 000
		1 073 333		214 667

En vert : Investissements prioritaires

D'autres demandes de subventions ont été sollicitées :

- auprès du Conseil Départemental de la Marne, du Conseil Régional et de la Fédération Française de Football, dans le cadre du projet relatif au bâtiment et aux surfaces de jeu du stade Serge Lécrinier, financé par la commune.
- auprès du Conseil Départemental de la Marne pour effectuer une extension du bâtiment de la restauration scolaire de l'école Centre.
- auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour l'acquisition de caméras de surveillance.
- auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) Alsace – Lorraine – Champagne-Ardenne dans le cadre du projet « Au beau milieu des gens », programmé à compter du mois d'avril 2017 pour une durée d'un an.

Le tarif de 12 € (tarif unique) a été fixé pour le spectacle « Cordialement » de Jonathan O'Donnell, programmé le 28 avril 2017 – salle de spectacles du Lavoir.

Monsieur le Maire a été autorisé à signer les conventions et avenants dans la cadre du partenariat pour la diffusion cinématographique avec la Ligue de l'enseignement Champagne-Ardenne.

Une subvention exceptionnelle de 2 067,00 € a été accordée à la Fanfare l'Espérance.

Les conventions d'objectifs avec le Cormontreuil Tennis Club et la Maison des Jeunes et d'Education Populaire ont été approuvées. Le Maire a été autorisé à signer ces conventions.

Dans le cadre de la course pédestre colorée « Loufoque run » organisée le 14 mai 2017 dans les rues de la commune, des tarifs ont été fixés pour cette manifestation comme suit :

- nés entre le 1/01/2005 et le 31/12/2007 : 10 €
- nés avant le 1/01/2005 : 15 €

Une subvention exceptionnelle de 1 066,55 € a été attribuée au Vélo Club Cormontreuil Champagne.

Dans le cadre du programme « Belle en sport », Monsieur le Maire a été autorisé à signer une convention prévoyant l'intervention d'un agent municipal, facturée 30 € par séance à l'organisateur.

Il a été décidé de donner son accord à la poursuite et à l'achèvement de la révision et de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme par la Communauté Urbaine du Grand Reims compétente au 1er janvier 2017.

Il a été accepté le don du tableau représentant Gérard CHARDONNET.

Il a été fait un récapitulatif des avenants aux marchés publics arrêtés par le Maire.

Il a été créé un emploi permanent de responsable « proximité – actions quotidiennes » au sein des services techniques à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1er mars 2017.

Le prix vente du scooter Peugeot a été fixé à 1 650 €.

Le Maire a été autorisé à signer les pièces relatives à la vente de ce scooter.